

PROCÉDURE LORS D'UN TRANSFERT AÉROPORTÉ

:

Lors du transfert d'un bébé par le service d'ÉVAQ vous devez :

- Installer le bébé dans l'incubateur préalablement chauffé.
- Mettre obligatoirement en place le harnais de retenue choisi selon la taille du bébé.
- Si vous avez une civière Stryker Power Pro pour votre incubateur, celui-ci sera préalablement fixé à la civière. Après l'installation du bébé dans l'incubateur, procéder à l'embarquement dans ambulance.
- Si vous n'utilisez pas une civière Stryker Power Pro, validez avec le service pré-hospitalier la façon de sécuriser l'incubateur à bord de l'ambulance.
- À votre arrivée à l'avion, l'équipe médicale d'ÉVAQ prendra en charge l'embarquement.
- Selon le type d'aéronef, le bébé pourra rester dans l'incubateur de son arrivée et un autre vous sera remis, sinon, il sera transféré d'incubateur à bord de l'avion.